

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 juin 2012
(convocation du 11 juin 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Juin Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. DAVID Alain à M. TURON Jean-Pierre
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
M. BRON Jean-Claude à M. CAZENAVE Charles à partir de 10h50
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à compter de 11h30
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
Mme de FRANCOIS Béatrice à Mme TERRAZA Brigitte à compter de 11h20
Mme. LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean
M. BOUSQUET Ludovic à M. CAZABONNE Didier jusqu'à 10h30
Mme BREZILLON Anne à M. SOLARI Joël à compter de 10h30
Mme CAZALET Anne-Marie à M. GELLÉ Thierry jusqu'à 10h50
M. DAVID Yohan à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
Mme DELATTRE Nathalie à M. BOUSQUET Ludovic à compter de 11h30
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime

Mme. DESSERTINE Laurence à M. DAVID Jean-Louis
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. DUPOUY Alain à M. GAUTE Jean-Michel
M. EGRON Jean-François à Mme. LIMOUZIN Michèle
Mlle. EL KHADIR Samira à Mme. EWANS Marie-Christine
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10h30
M. LOTHAIRE Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. MAURIN Vincent à Mme. MELLIER Claude
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
Mme. PIAZZA Arielle à M. BRUGERE Nicolas
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. ROUYEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques
Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. COLLET Brigitte
M. SIBE Maxime à Mme. LAURENT Wanda
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 10h30

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**BORDEAUX - Acquisition d'un local sis rue Leupold appartenant à Monsieur
FOURA, cadastré KM 117p - DECISIONS**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la mise en œuvre à titre expérimental de la collecte des déchets ménagers en porte à porte dans l'hyper centre de Bordeaux et conformément à la fiche action n° 98 du Contrat de Co-développement, la Communauté Urbaine de Bordeaux en liaison avec la Ville, a engagé une prospection foncière auprès d'agences immobilières et de particuliers afin d'identifier des locaux disponibles en pied d'immeuble susceptibles d'accueillir des espaces de pré-collecte des conteneurs à déchets des résidents d'un périmètre urbain déterminé.

C'est ainsi qu'au terme des pourparlers engagés avec l'agence ABAULT COMMERCES 33 mandaté par Monsieur FOURA propriétaire d'un local commercial situé au rez-de-chaussée d'un immeuble en copropriété, à l'angle de la rue des Faussets et Leupold à BORDEAUX, la Communauté Urbaine de Bordeaux pourrait acquérir ledit lot de copropriété d'une superficie d'environ 34 m² pour un prix de 110 000 euros TTC frais d'agence compris, l'estimation domaniale s'établissant à 78 000 euros.

Le syndicat des copropriétaires s'est prononcé favorablement sur l'affectation projetée dudit local lors de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 28 mars 2012.

Compte tenu de la volonté exprimée d'une mise en œuvre rapide de cette expérimentation visant à aménager de tels locaux destinés à améliorer la collecte de déchets sur le plan sanitaire et fonctionnel, l'acquisition du lot de copropriété susvisé constitue une opportunité.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'avis de France Domaine en date du 19 mai 2011

VU le Contrat de Co-développement de la Commune de Bordeaux (fiche action n°98

VU le communiqué de France Domaine n°2012-063V1229 d u 14 mai 2012.

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt d'acquérir l'immeuble susvisé pour la mise en œuvre de l'expérimentation

DECIDE

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Président à acquérir à l'amiable un local au rez-de-chaussée correspondant au lot n° 1 de l'immeuble en copropriété cadastré section KM 117, situé à l'angle de la rue des Faussets et de la rue Leupold à BORDEAUX, pour une contenance d'environ 34 m², appartenant à Monsieur FOURA Alel, moyennant le versement d'un prix de 110 000 euros TTC, frais d'agence inclus, supérieur à l'estimation de France Domaine.

Article 2 : la dépense et les frais se rapportant à cette opération seront imputés sur les crédits ouverts au Chapitre 21, Article 21318, CRB TF00, Programme OAG du Budget Annexe des Déchets Ménagers de l'exercice en cours.

Article 3 : autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la régularisation de cette transaction et notamment la promesse de cession, l'acte authentique, l'état descriptif de divisions en volumes, la modification du règlement de copropriété...

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 juin 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 JUILLET 2012**

PUBLIÉ LE : 5 JUILLET 2012

M. JEAN TOUZEAU